

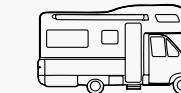


LES LOGEMENTS



LE LOGEMENT EN CAMPING

Les campings logent généralement une grande partie de leur propre personnel. Ils réservent rarement des places pour les saisonniers d'autres établissements. Néanmoins, certains camping municipaux, ou aires naturelles, peuvent proposer des tarifs préférentiels pour les saisonniers.



LES AIRES DE CAMPING-CAR ET AIRES NATURELLES

Un grand nombre de communes disposent d'une aire de camping-car. Si vous avez un véhicule adapté, vous pouvez vous y rendre en vous acquittant de la somme demandée (différente d'une ville à une autre).



CHAMBRE CHEZ L'HABITANT/COLOCATION

Mais avec des règles bien définies pour une meilleure cohabitation tout au long de la saison. De plus, un propriétaire sera réticent à louer si les colocataires ne jouent pas le jeu de la transparence et de l'engagement respectueux : il faut qu'il perçoive clairement que vous êtes là pour travailler et non pas pour transformer son appartement en centre de transit de personnes qu'il ne connaît pas !

Contactez-nous pour vous inscrire sur notre liste de COLOCATAIRES et être mis en relation avec les logeurs du territoire.



CHAMBRE EN HÉBERGEMENT COLLECTIF

Depuis 2013, grâce à la signature d'une convention d'occupation entre Nomad et l'Etablissement scolaire St Exupéry de Parentis-en-Born (40600), 51 chambres de cet internat sont mises à disposition des travailleurs saisonnier des environs.

+ d'infos



nomad@payscotedargent.com

nomadsaison@payscotedargent.com

